

1968

NOTE SUR DES CAS DE TORTURE ET LES DETENTIONS EN GRECE

Nous présentons ci-après une liste de personnes torturées, selon des informations qui nous sont parvenues de sources sérieuses. Nous ne sommes pas autorisés à rendre leurs noms publics, en raison du danger pour elles de subir à nouveau un même traitement. On ne doit donc faire usage de cette note qu'avec une très grande précaution.

- A. Personnes torturées par la Gendarmerie des faubourgs d'Athènes:
- 1) Eleftherios THRIVAKIS, ancien président de l'OCHEC etc (Organisation du Secours). Torturé du 12 au 30 juin 1967, dans les sous-sols de la Sécurité à Néa Ioussa. Tortureur principal le lieutenant de Gendarmerie KOURAS.
  - 2) Georgios GIOSIOS, ancien secrétaire de l'EDEN (formation de jeunesse du Centre) de Saint Demetrios. Torturé à Héliopolis.
  - 3) COURETIS, pendant quatre jours (14-16 juin) torturé également à la Sécurité d'Héliopolis.
  - 4) THEODIS, membre de l'EDEN de Néon Psychicos, âgé de 18 ans. Torturé à Néon Psychicos. Principal tortureur le lieutenant de gendarmerie PAVLIDAKIOS.
  - 5) BERGHOULAKIS, membre du Comité Départemental de l'EDEN du Pirée. Torturé à la Sécurité de Néon Psychicos et d'Anarousion.
  - 6) AMBROSIOS G. OULOS, membre du Comité Départemental de l'EDEN d'Athènes. Brutalement battu à la Sécurité de Néon Psychicos et de Néa Ioussa.
  - 7) KRISTAKOS, membre du Comité Central de l'EDEN. Torturé de même.
  - 8) SP. THEODIS, secrétaire de l'EDEN d'Héliopolis. Brutalement battu à la Sécurité d'Héliopolis.
- B. Personnes torturées par la Sécurité d'Athènes:
- A l'encontre des meures "primitives" utilisées par la Gendarmerie, la Sécurité d'Athènes emploie des méthodes scientifiques.
- Parmi les personnes torturées se trouvent:
- 1) Constantinos KOSKOLIS, arrêté sur l'Acropole, en flagrant délit d'essayer d'y planter un drapeau avec l'inscription "Vive la Démocratie". Il fut torturé du 12 au 20 août. Le 20 septembre il fut conduit à la prison de Korydallos et de là à l'hôpital. Tortureur principal le sous-lieutenant de police KARAVANTIS.
  - 2) Georges HANDEIS, membre du Comité des lithographes d'Athènes. Torturé pendant 15 jours, il fut conduit à l'hôpital vers la fin d'octobre. Tortureur principal KARAVANTIS.
  - 3) le couple (fiants) GYNGOPHYLI. On fit subir des traitements avilissants à la femme devant son fiancé, pour faire parler celui-ci.
  - 4) les étudiants typistes DIMITRIU et PAVROPOULOS.
- C. Personnes torturées dans la Camp des IOK (équivalent des chasseurs alpins, à Dikrayona.
- Plusieurs personnes sont parties corse y ayant été torturées, parmi lesquelles Nicolas PAPADOPOULOS, Georges TSARIS et Nicolas PALAIOYANNIS.
- D. Des croiseurs "HELLI"
- L'affaire de la torture de KOTARA et des autres membres de l'Organisation "Défense Ténacitaire" est bien connue.

Il est évident que la vérification de chaque cas est excessivement difficile. Les victimes ont peur que les autorités ne les soumettent de nouveau à un même traitement, les docteurs, -libres ou détenus-, craignent aussi des traitements analogues. Dans les différents procès, à Athènes, des accusations positives de tortures ont été formulées. Mais personne n'est venu pour investiguer ces questions.

En tous cas personne n'a été puni jusqu'ici pour avoir infligé de mauvais traitements. S'il ne s'agit que de cas isolés d'arrestés de sable d'agents subalternes, le Gouvernement de la Junte n'aurait éprouvé aucune difficulté pour imposer des sanctions contre les responsables. Au contraire, cela eut été dans son intérêt de le faire. Or n'oublions pas que même dans l'Allemagne naziste ce n'est qu'après la chute du régime qu'on a acquis les preuves de ce qui se passait dans les camps de concentration etc. Jusqu'à ce moment, les gens "sages" parlaient de propagande, d'exagérations ou même de suicides.

Il faut ajouter que le chiffre de 2.000 déportés, se réfère seulement à ceux des camps de Leros et de Yeros, où se trouvent les adhérents de l'extrême gauche. La Junte laisse dans l'ombre le chiffre des détenus dans d'autres îles ou villes de province où, entre autres, sont détenus les membres du parti du Centre, tels les députés, candidats aux élections, membres des Comités d'organisation du parti etc.

On ignore également le chiffre exact sur les personnes condamnées par les Cours martiales dans tout le pays.

Athènes le 27 avril 1968.

